LES INCENDIES DE FERMES

ATTRIBUÉS A LA MALVEILLANCE

La série rouge semble se renouveler dans notre contrée. A quelques heures d'intervalle, trois incendies ont éclaté.

Une tentative criminelle à Sailly-lez-Lannoy. — Découverte d'engins

Dans la nuit de mardi à mercredi, on a essayé d'incendier la ferme de M. H. Desplanques, au hameau de la Verte-Rue, à Sailly-lez-Lannoy.

Vers neuf heures du soir, se trouvant dans la cuisine de sa maison d'habitation, M. Desplanques remarqua que la toiture de chaume du grenier, situé près de la porte d'entrée de sa ferme, était en flammes.

L'alarme fut donnée aussitôt et, en peu de temps, on parvint à éteindre ce commencement d'incendie.

Pendant cette heure, M. Desplanques s'occupait de faire sortir les chevaux de l'écurie qui se trouve de l'autre côté de la porte d'entrée. Une forte fumée s'en dégageait. On constata bientôt, dans une chambre de domestique attenante à l'écurie, que deux sacs vides en toile d'emballage s'y consommaient.

Auprès d'eux on trouva un peu de coton calciné. Une main criminelle avait vraisemblablement jeté cet engin par la lucarne pour y mettre le feu.

Les dégâts s'élèvent, pour la toiture consommée, à une centaine de francs. La ferme, qui mesure environ un hectare, est assurée pour 48,000 francs à la Compagnie générale.

Deux incendies à Nechin

Mardi soir, vers sept heures et demie, le feu s'est déclaré dans une meule de paille appartenant à M. Dubus, au hameau de la Royère.

Une heure plus tard, un autre incendie éclatait dans une meule de fourrage appartenant à M. Brunet, au hameau de la Festingue.

Ces deux incendies sont dus à la malveillance.

La gendarmerie de Templeuve a ouvert une enquête.

LILLE

DEPART DE M. VEL-DURAND

nommé conseiller d'Etat

Le *Journal officiel* publiera demain un mouvement administratif qui comprend la préfecture du Nord.

M. Vel-Durand, préfet du Nord, est nommé conseiller d'Etat en remplacement de M. Dumesnil, admis à la retraite.

Il est remplacé à Lille par M. Laurenceau, préfet de la Somme.

M. Vel-Durand avait été nommé à Lille le 10 janvier 1890: il y avait donc exactement sept ans qu'il exerçait les fonctions de préfet du Nord.

L'Etat Civil de Lille en 1896. — Voici la récapitulation des naissances, décès, mariages qui ont eu lieu en 1896 à Lille : 6,316 naissances, 5,334 décès, 1,962 mariages, 53 divorces.

L'année 1895 avait donné 6,170 naissances, 5,968 décès, 1,788 mariages et 48 divorces.

Il y a donc eu, dans l'année qui vient de s'écouler, 146 naissances de plus que l'année précédente, 664 décès de moins, 174 mariages et 5 divorces de plus.

L'incident de l'Hospice Général. — L'administration des hospices adresse la communication suivante aux journaux :

« L'administration des Hospices, après s'être livrée à une enquête sérieuse sur les faits qui ont été signalés par le *Réveil du Nord*, *comme s'étant produits dans le* service des enfants à l'Hospice-Général, a constaté que *les faits allégués sont en tous points mensongers.*

» L'administration ne peut que protester publiquement *contre ces articles malveillants.*

» Il résulte au surplus des pièces du dossier, qui sont à la disposition de l'autorité compétente, que *les trois* enfants qui se sont enfuis de l'hospice sont des moins *recommandables et habitués à des fugues de ce genre* ».

La séance solennelle de la Société de géographie. — La séance solennelle de la Société de géographie de Lille aura lieu dimanche prochain 10 janvier, à trois heures précises.

Voici le programme :

1. Allocution du président ; 2. Conférence sur la *Tunisie* par M. Marcel Dubois, professeur de géographie coloniale à la Sorbonne ; 3. Rapport du secrétaire général ; 4. Distribution des récompenses.

L'Harmonie des « Amis Réunis » de Marcq en Baroeul prêtera son concours à cette solennité; elle fera entendre les morceaux suivants :

1° Marche de la *Reine de Saba* (Gounod); 2° le *Légionnaire*, marche (Leroux); 3° *Isabelle*, gavotte (Signard), 4° la *Jacinde*, ouverture (Fournier); 5° Défilé militaire (Sellenick).

Société géologique de France. — Dans sa séance du lundi 4 janvier, le Société géologique de France a élu président M. Charles Barrois, professeur adjoint à la faculté des sciences de Lille.

Pauvre enfant. — Mercredi matin, se présentait, à l'hôpital St Sauveur, une femme âgée de 36 ans, Marie-Honorine Hurtret, femme Choquet.

Elle portait sur les bras son enfant âgé de 6 mois, malade, et qu'elle espérait pouvoir faire soigner à l'hôpital.

Cette femme venait d'arriver de Roubaix.

On visita l'enfant, puis on le remit à la mère en lui donnant une potion qu'elle devait lui faire prendre.

A peine était-elle remise en route qu'elle constata que le petit être ne faisait plus aucun mouvement et, malgré des soins immédiats, il a été impossible de le rappeler à la vie.

La mort a été attribuée à une gastro-entérite.

Le corps ne portait aucune trace de violence.

Comme la mère n'avait pas de domicile, le petit cadavre a été transporté à la morgue en attendant l'inhumation.

Arrestation d'une voleuse à Lille. — Depuis plusieurs mois, de nombreux vols de linge étaient commis dans les cours, greniers, etc., plus particulièrement dans les quartiers de Wazemmes et de Moulins.

La police vient enfin de mettre la main sur la voleuse. C'est une nommée Adèle Dervaux, *femme Piette, habitant* rue Gantois, 61, qui a déjà avoué une trentaine de vols.

La femme Piette portait le linge au Mont-de-Piété et vendait ensuite les reconnaissances.

Bourse linière de Lille du 6 janvier. — Lins de pays. — La situation reste la même avec des prix bien tenus.

Lins de Russie. — Il s'est traité un chiffre important d'affaires cette semaine, principalement pour les rouis à terre ; sans changement, plutôt faibles pour les rouis à l'eau.

Etoupes de peignage. — La vente n'a pas repris son activité habituelle, mais les prix ne varient pas.

Fils. — Il se traite peu d'affaires nouvelles en ce moment, le tissage étant dans l'expectative; la production s'écoule néanmoins régulièrement, au moyen des ordres antérieurs. — Les prix sont très fermes dans tous les genres.

Fils de jute. — La demande continue à être bonne et à prix très fermes.

Toiles. — Petit courant d'affaires, prix fermes.

Marché au blé de Lille du 6 janvier 1897. (Cours commercial). — On demande les blés de 16.75 à 17.50 les 80 kilos.

En boulangerie, on offre les farines de 20 à 30 francs. Les affaires sont peu suivies.

NOUVELLES MILITAIRES

Réserve. — *Nominations et promotions.* — Est nommé au grade de major de réserve : Régiment d'infanterie d'Arras. — M. Emperauger, chef de bataillon d'infanterie en retraite.

Au grade de sous lieutenant de réserve : Régiment d'infanterie de Lille. — MM. Louis Eugène Victor Baudart et Gustave Albert Théophile Fossaert, sous-officiers de réserve d'infanterie.

Régiment d'infanterie de Valenciennes. — M. Auguste-André Joseph Brasseur, sous officier de réserve d'infanterie dispensé.

Régiment d'infanterie de Cambrai. — M. Robert Edmond Wastelier du Parc, sous officier de réserve d'infanterie.

Régiment d'infanterie d'Avesnes. — MM. André-Ernest-Désiré et Henri-Alfred Commarieu, sous-officier de réserve d'infanterie; François-Ernest-Robert-Maurice Chanpeaux, sous-officiers de réserve d'infanterie dispensé.

Régiment d'infanterie de Béthune. — M. Victor Charles-Pierre Flament, sous-officier de réserve d'infanterie.

LA PÊCHE FLUVIALE EN 1897

Dans les cours d'eau non navigables ni flottables, la pêche de l'écrevisse et de tous les poissons autres que le saumon, la truite, l'ombre-chevalier, le lavaret, l'alose, l'éperlan et l'anguille sera interdite dans toute l'étendue du département du Nord, du mardi 20 avril inclusivement au dimanche 20 juin exclusivement.

Dans les rivières et canaux navigables ou flottables et leurs dépendances, la pêche de toutes les espèces de poissons sera interdite, à titre exceptionnel, pendant la même période.

Cette interdiction s'applique à tous les procédés de pêche, même à la ligne flottante tenue à la main. Est toutefois exceptée de l'interdiction absolue pour les rivières et canaux navigables ou flottables et pour les dépendances, la pêche à l'anguille à la houppe, c'est-à-dire au moyen d'un appât placé au bout d'une ligne flottante sans hameçon.

La pêche de l'anguille, aux époques et dans les emplacements où elle est permise, pourra avoir lieu la nuit dans tous les cours d'eau du département, pendant les deux heures qui suivent le coucher du soleil et les deux heures qui précèdent son lever.

Exceptionnellement dans les cours d'eau et watergand compris dans le périmètre des Wateringues du Nord, la pêche pourra avoir lieu pendant toute la nuit, du 15 août exclusivement au 15 décembre inclusivement.

Les pêcheurs ne pourront se servir, pour la pêche de l'anguille, aux époques et dans les emplacements où elle est permise, que du filet dit « carreau » dont les mailles auront au moins dix millimètres de côté.

Il est d'ailleurs interdit aux pêcheurs qui pêchent la nuit de prendre des poissons d'aucune autre espèce que l'anguille.

LA POPULATION FRANÇAISE

Les chiffres du dernier recensement

L'*Officiel* publie le rapport du ministre de l'intérieur sur les opérations de dénombrement quinquennal de la population française, effectuées le 29 mars 1896, et dont les chiffres sont désormais déclarés authentiques. Nous en extrayons les considérations les plus intéressantes :

A cinq ans de distance

Le recensement de 1891 avait fixé à 38,342,948 les habitants de la France; en 1896, le chiffre se trouve être de 38,517,975, soit en cinq ans, une légère augmentation de 175,027.

Augmentations, diminutions

Dans 24 *départements seulement*, la population a augmenté. Voici les noms et les chiffres : Alpes Maritimes, 6584; territoire de Belfort, 4377; Bouches du Rhône, 43198; Corse, 1572; Finistère, 12,636; Gironde, 16374; Hérault, 8872; Loire, 9100; Loire Inférieure, 909; Marne, 1813; Meurthe et Moselle, 22267; Morbihan, 7538; Nord, 75727; Oise, 2676; Pas de Calais, 31885; Rhône, 32592; Saône et Loire, 1714; Seine, 198919; Seine et Marne, 2207; Seine et Oise, 19638; Var, 20835; Vaucluse, 902; Haute-Vienne, 2856; Vosges, 14216. Dans les 63 autres départements, la population a diminué.

Douze ont perdu plus de 10.000 habitants; ce sont: l'Orne, 15,225; la Manche, 13,763; la Dordogne, 13,649; le Lot, 13,536; la Haute-Garonne, 13,006; l'Yonne, 12,032; le Calvados, 11,769; le Cher, 11,551; la Haute-Marne 11,476; la Mayenne, 11,290; l'Aveyron, 11,003; le Gers, 10,618.

En 1886, on comptait 58 départements en progression contre 29 en décroissance; en 1891, la proportion était déjà de 55 en diminution contre 32 en progression; en 1896, il y a 24 départements seulement en progression et 62 en décroissance.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que la décroissance de la population s'est produite dans 51 de ces mêmes départements; en 1896 comme en 1891; 12 autres, qui étaient en progression en 1891, sont actuellement en décroissance; 3, Saône-et-Loire, Oise, Vaucluse, ont recouvrés tout ou partie des pertes constatées en 1891 par comparaison avec 1886

Villes et campagnes

Le léger excédent constaté sur l'ensemble des départements provient de l'augmentation constatée dans les villes, qui exercent une attraction de plus en plus forte, au détriment de la santé publique et de la race elle-même. Alors, en effet, que l'augmentation totale est de 175 027 unités seulement, les 60 villes comptant plus de 30.000 habitants ont vu leur population s'élever de 327,000 unités.

Paris s'est accru de 88,877 habitants, Marseille de 38,490 *Lyon, de 27,901; Toulon, de 17,519.*

Il y a surtout lieu d'attirer l'attention sur le fait que, *même dans certains départements où la population est* en décroissance, les centres urbains, au contraire, sont *en progression. C'est ainsi que Montucon gagne 3717* habitants, Troyes, 2668, Dijon, 2308, Nîmes, 2978, Grenoble, 3363, Orléans, 2995, Angers, 2495 Cherbourg, 2229, Le Mans 2653, Le Havre 3101, Amiens 3077.

Dans le département de la Seine tout entier, qui a le caractère presque exclusivement urbain, la densité de la population suit une marche ascendante non interrompue ; l'augmentation est de 83 066.

Pour Paris, la population, dans les quinze dernières années, s'est accrue de 538028 unités.

Cantons et communes

De 1891 à 1896, le chiffre des cantons était passé de 2881 à 2899; celui des communes de 36144 à 36170. Pour les communes, il en existe 107 ayant moins de 50 habitants, 863 de 50 à 100, 4155 de 100 à 200, 5091 de 200 à 300, 4220 de 300 à 400, 3699 de 400 à 500, 9651 de 500 à 1000, 3905 de 1000 à 2000, 1833 de 2000 à 2500, 807 de 2000 à 2500, 513 de 2500 à 3000, 310 de 3000 à 3500, 222 de 3500 à 4000, 252 de 4000 à 5000, 337 de 5000 à 10000, 134 de 10000 à 20000, 117 de 20000 et au-dessus.

Plus de la moitié des communes, 18,054, n'ont pas 500 habitants; 15,394 autres en ont de 500 à 2.000, c'est sensiblement la proportion des précédents dénombrements.

Etrangers

Les étrangers résidant en France, étaient : en 1886, de 1,115,215 ; en 1891, de 1,101,798; en 1896, il n'est plus que de 1,027,491.

Cette décroissance paraît devoir être attribuée, aux effets de la loi de 1889 sur la nationalité, et à celle du 8 août 1893 sur la protection du travail national, qui astreint certaines catégories d'étrangers à des déclarations de résidence, sanctionnées par des dispositions pénales.

Il y a lieu de remarquer à ce propos que l'accroissement de la population totale, qui est de 175,027 individus porte exclusivement sur les éléments français, puisque la population étrangère a diminué pendant la même période quinquennale.

Il faut donc, pour se rendre compte de l'accroissement réel de la population française, ajouter à l'augmentation générale de 175,027 la diminution de 74,307 étrangers, ce qui porte l'élévation du nombre de nos nationaux, de 1891 à 1896, au chiffre de 249,334.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais

Depuis le dénombrement du 12 avril 1891, il a été créé dans le Nord : une commune, Rejet-de-Beaulieu, distraite de Caillon ; deux cantons : Roubaix et Tourcoing.

Le Nord, qui avait une population de 1,736,341 habitants en 1891, avait en 1896 1,811,868 habitants, ce qui fait une augmentation de 75,527 individus. Le Pas-de-Calais qui, en 1891, avait une population de 874,364 individus, a vu en cinq ans ce chiffre s'augmenter de 31,885 et être porté par conséquent à 906,249.

Voici l'état comparatif de la population en 1896 et en 1891 dans les principales villes de la région :

	1891	1896	Augment.
Lille.....	201.211	216,276	15.065
Roubaix.....	144.917	154.661	9 744
Tourcoing	65 477	73.333	7.876
Calais.....	56 867	56.940	73
Boulogne....	45.205	46 807	1.602
Dunkerque....	30.998	30.718	220
Douai.....	29.909	31.397	1.488

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent nullement ou en la responsabilité de la rédaction.

A propos d'une arrestation

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Des bruits calomnieux circulent dans mon quartier au sujet de mon arrestation de jeudi passé.

Vous m'obligeriez, monsieur, en rappelant dans le *Journal de Roubaix* que je fus alors arrêté comme soupçonné d'assassinat et uniquement pour ce motif.

Mais je ne pense pas que, dans ma vie, quelque chose ait pu laisser des doutes sur mon honnêteté et donner prise à d'aussi graves soupçons; car, si, dans ma profession de travailleur, j'ai l'estime de mes patrons, dans ma carrière de marin j'ai joui de celle de tous les officiers des états-majors des navires à bord desquels je me suis trouvé.

Agréez, Monsieur, mes sincères salutations.

DELCROIX,
boucher charcutier, rue Pierre-de Roubaix, 123.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *Le concert du cercle Saint-Joseph.* — Très jolie réunion, mardi soir, au cercle Saint Joseph, rue de Tournai, pour le concert offert aux familles des membres de ce Cercle.

L'empressement avec lequel il a été répondu à l'invitation de la commission organisatrice s'est d'ailleurs pleinement justifié par l'attrait qu'a présenté le programme de la soirée.

Un excellent orchestre, que dirigeait avec entrain et habileté M. Henri Masquilier, musicien de réel mérite, a très agréablement interprété : l'ouverture des *Joyeuses commères de Windsor*, de Nicolai une *Serenata*, d'un grand cachet d'originalité, de Moszkowski; *Aragonaise* du ballet du *Cid*, de Massenet, et une *fort belle fantaisie de Hérodiade*, du même maître. Exécution très applaudie qui fait honneur aux instrumentistes et au jeune directeur.

On ne se lasse à Tourcoing ni d'entendre ni d'acclamer le célèbre violoncelliste Jacobs. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à apprécier ce grand talent et le distingué directeur du conservatoire de Bruxelles vient de faire, à propos de l'exécution de la Passion de Bach, l'éloge le plus flatteur de M. Jacobs.

Nous aimons à reproduire ici la lettre de M. Gevaert, qui vaudra mieux que toutes nos louanges :

» *Bruxelles, 21 décembre 1896.*

» Mon cher grand virtuose,

» Quoique je fusse bien fatigué hier après le concert, je suis allé au Globe pour vous voir et vous dire devant tous les artistes combien j'ai été émerveillé de votre interprétation, de l'air de la Croix. Hélas ! vous avez déjà pris le chemin de fer ! Mon ami Van den Heuvel, qui était venu de Paris exprès *pour entendre « la Passion »*, voulait aussi vous adresser ses félicitations les plus enthousiastes. Il s'y connaît en matière d'instruments à archet et il n'en revenait pas de vous avoir vu manier avec une virtuosité aussi prestigieuse la vraie viole de Gambe, avec la vraie « accordatura » avec son vrai doigté.

» Combien y a-t-il dans une salle de concerts de personnes *qui se doutent de la difficulté inouie de jouer un tel instrument* et combien y en avait-il hier, qui fussent à même de savoir que vous, seul probablement dans toute l'Europe, êtes capable d'exécuter ce morceau tel que le divin maître Bach l'a composé ? Pas beaucoup, j'en suis certain; mais moi je le sais et je tiens à vous le dire pendant que le souvenir de la belle journée d'hier est encore dans toute sa fraîcheur.

» *Recevez donc, mon cher ami, mes plus chaleureuses félicitations* avec tous mes remerciements pour la peine que vous vous êtes donnée afin de vous familiariser d'une manière aussi complète avec cet instrument si horriblement difficile. J'espère avoir plus d'une fois la jouissance de vous entendre exécuter cette belle page qui vous appartient maintenant en grande partie, puisque vous l'avez rappelée à la vie « réelle ».

» Votre bien dévoué,

» F. A. GEVAERT. »

Ajoutons, en ce qui concerne le concert de mardi, que M. Jacobs a soulevé son auditoire, grâce à la maîtrise avec laquelle il a successivement joué : une fantaisie sur la valse le *Désir* de Schubert, l'*Aria* de Bach, le *Moment musical* de Schubert et cette délicieuse *Danse des Elfes* de Popper. Redemandé, M. Jacobs a encore très obligeamment donné un morceau, genre menuet.

Mlle Marguerite Claessens, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, prêtait aussi son concours au concert. Nous nous plaisons à rendre un nouvel hommage à la voix fraîche et bien timbrée de mezzo soprano, à la diction élégante de la gracieuse cantatrice, que nous avions déjà entendue à Tourcoing. Mlle Claessens a été très goûtée, ici encore, dans l'*Air des Bijoux* de Faust, l'*Anneau d'Argent* de Chaminade, une valse italienne qui a fait valoir sa science de vocalise et dans une douce élégie de Massenet qu'elle a chantée avec accompagnement de violoncelle par M. Jacobs.

Nous avons eu aussi la bonne fortune d'écouter un artiste russe de grand talent, M. Kainscof, du Conservatoire de Saint-Pétersbourg.

M. Kainscof possède une voix de basse d'une puissante sonorité : il chante avec méthode et prononce notre langue avec une pureté étonnante. Toutes ces qualités se révélaient admirablement dans l'interprétation que l'artiste a donnée du grand air de la *Reine de Saba*, de Gounod, et de l'air de l'*Etoile du Nord*, de Meyerbeer.

La nationalité et le talent de M. Kainscof lui ont valu, à la sortie, une manifestation de sympathique ovation à laquelle l'artiste a répondu très gracieusement en disant que, de retour à Saint-Pétersbourg, il saurait faire part à ses concitoyens de l'aimable accueil qu'il avait reçu en France et notamment à Tourcoing.

Un succès à signaler aussi pour M. Dekimper, chanteur de genre de la bonne école. Sa gaieté est communicative ; ses chansons, de bon aloi, sont dites avec esprit et entrain. Nous ne pouvons donc que louer sincèrement M. Dekimper, que nous souhaitons revoir durant la saison de fêtes et de concerts.

Il nous reste à parler de M Paul Stupuy. Notre sympathique concitoyen représente bien — ainsi qu'on l'a dit avec raison — le type du musicien accompli, de l'artiste consciencieux, de l'homme du devoir, et nous ajouterons, pour notre part, que son talent n'a d'égal qu'sa modestie.

En terminant ce rapide compte rendu, nous tenons à remercier les organisateurs du concert de mardi de la très agréable soirée qu'ils ont procurée à leurs invités.

DE l'E...

GRAND THÉATRE de ROUBAIX (Hippodrome)

Bur. 7 h. 1/2 — **Jeudi 7 janvier 1897** — Rideau 8 h.

Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

A la demande générale, — Grande représentation de Gala avec le concours de **M. VERGNET**, fort ténor du Grand Opéra de Paris. M. Vergnet chantera le rôle de Jean qu'il a joué au Grand Opéra.

HÉRODIADE

Grand Opéra en quatre actes et sept tableaux de MM. Millet, Gremont et A. Zanardini. — Musique de M. J Massenet.

Prix des places : Loges et fauteuils, 5 fr. ; Pourtours, 2 fr. 75 ; 1re Galeries de face numerotés, 2 fr. ; 1re Galeries de côté, 1 fr. 75 ; 2me Galeries, 0 fr. 60. — Bureau de location chez M. Jubé Hertogh, rue de la Gare.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 6 janvier 1897.* — UN PROCÈS EN CONTREFAÇON vient d'être intenté par la Compagnie du pneu Dunlop à M. Cocheteux, marchand de bicyclettes à Tourcoing.

Cette Compagnie exploite un système de pneumatique « Antidérapant, » qui consiste à imprimer en relief sur le caoutchouc des tresses au nombre de trois.

On avait, dans une saisie pratiquée chez M. Cocheteux, trouvé un pneu muni d'un de ce genre, fabriqués en Belgique. La Compagnie Dunlop veut là une contrefaçon punissable.

Me Bonduel, avocat de la défense, soutient que ce système n'est nullement la propriété privée de la Compagnie Dunlop. La loi de 1806, qui protège la propriété artistique et les dessins industriels n'est pas applicable.

En effet, il faut un dessin nouveau; or ce dessin tressé se rencontre dans la vannerie, sur des lapisseries, etc.

M. Dunlop n'a fait qu'appliquer à une nouvelle industrie un dessin déjà connu : cette propriété est protégée par la loi de 1844 sur les brevets d'invention. Il faudrait que la Compagnie Dunlop ait rempli toutes les formalités exigées par cette loi pour conserver son droit, ce qu'elle n'a pas fait.

La cause est mise en délibéré; le jugement sera rendu à huitaine.

COMPARUTIONS DIVERSES. — Dalle Augustin, fraude, remis à ses parents qui sont condamnés à 500 francs d'amende : Debaere Ch., fraude, 20 jours et 500 francs ; Bonheur Gustave, fraude, 3 jours et 500 fr. ; Antin Henri, fraude, 2 mois et 500 fr. ; Dewaele Xavier, fraude, 10 jours et 500 fr. ; Cattoire Fernand, 10 jours et 500 francs ; Dubois Gustave, fraude, 15 jours et 500 fr.; Liard Jean-Baptiste, expulsion, un mois ; Barez Omer, expulsion, 6 mois ; Dewaele Henri, expulsion, 10 mois ; Rogier Charles, 2 mois et 500 francs.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du mercredi 6 janvier 1897.* — UNE MAISON sise à Roubaix, 34, rue Newcomen. Mise à prix, 3000 francs, adjugée 4350 francs à Me Jaspar, avoué.

NORD

L'élection de la 2e circonscription de Douai. — L'*Impartial du Nord* annonce que le gouvernement est décidé à faire procéder immédiatement aux élections rendues nécessaires par la récente nomination, comme sénateurs, d'un certain nombre de députés.

Ces élections auraient lieu dans la première quinzaine de février.

On sait que cette question intéresse le département du Nord, M. Dubois, député de la 2e circonscription de Douai (canton d'Arleux, Marchiennes et Orchies), ayant été nommé sénateur dimanche dernier.

Nomination ecclésiastique. — Nous apprenons la nomination de M. l'abbé Huard, vice-doyen d'Anzin, à la cure de Saint-Jacques, à Douai, vacante depuis près de six mois, par la démission de M. le chanoine Jaspar.

Un drame de ménage à Armentières. — Depuis leur mariage, les époux Labaye, habitant un estaminet du Pont national, rue de Messines, vivaient en mauvaise intelligence. Labaye battait fréquemment sa femme et celle-ci, Angèle Turbé, s'en était éloigné plusieurs fois.

Mardi soir, vers neuf heures, une nouvelle querelle surgit.

Labaye, furieux, saisit un couteau de table, se rua sur sa femme et, lui tenant les cheveux, tenta de lui couper le cou.

Mais l'arme, peu dangereuse, ne fit que trois légères blessures.

Effrayé par la vue du sang, le coupable prit la fuite et vint se constituer prisonnier au bureau de police.

Angèle Turbé a été admise à l'hôpital ; son état n'est pas grave.

PAS-DE-CALAIS

Calais-Nord contre Calais-Sud. — La lutte continue entre les deux sections de Calais réunies en 1885; Calais-Nord demandant à être séparée de Calais-Sud (St-Pierre).

A cet effet, les conseillers municipaux de la section Nord font circuler une pétition adressée au Préfet demandant la division de Calais et de St-Pierre en deux communes.

Suicide d'un Calaisien à Paris. — Un journal parisien raconte le fait suivant :

« Rue de Villiers, 81, à Neuilly, habitaient, sous le nom de M. et Mme Brisson, un couple, dont les noms véritables étaient Felix Bontenjeun, âgé de cinquante-trois ans, rentier, et Marie Chauveau, âgée de trente-deux ans, sans profession.

» On les croyait mariés, mais ils étaient des adeptes de la religion de l'amour libre et, du reste, menaient une existence correcte.

» Malgré la différence d'âge, le ménage paraissait heureux et des plus unis, et les quelques amis qui fréquentaient leur intimité leur donnaient des témoignages visibles de sympathie.

» Mais cette tranquillité de vie cachait quelque orage. Un drame pénible a dénoué cette situation que rien n'avait semblé devoir troubler jusqu'ici.

» Il y a deux jours, la fille de M. Bontenjeun, qui habite Paris avec son mari, recevait une lettre de son père lui annonçant qu'il avait tué sa campagne et qu'il allait se suicider dans la cave de la maison.

» La jeune femme se rendit sur-le-champ à Neuilly et prévint le commissaire de police. M. Pélatan, qui fit ouvrir la porte de l'appartement. On trouva Mme Chauveau étendue sur son lit, les mains jointes, chacune des tempes trouée d'une balle. M. Bontenjeun était dans la cave, la tête plongée dans un tonneau rempli d'eau, la tempe droite trouée d'une balle. La mort devait remonter au 1er janvier. »

M. Félix Boutenjeun était un fabricant de tulles très estimé à Calais, qui abandonna sa femme vers 1888, pour partir à Paris, en compagnie d'une actrice.

Cela a produit une profonde émotion dans Calais, où le héros de ce drame était très connu.

Chaussures: GALERIES LILLOISES. 14056—42343

BELGIQUE

Une grève de mineurs en perspective en Belgique. — Les nouvelles du Borinage confirment les appréciations inspirées par la situation dans le bassin de Charleroi, au point de vue des ouvriers mineurs. Les dispositions sont les mêmes; les salaires ne répondent pas à la prospérité des charbonnages, aux yeux des ouvriers; ils se lassent de patienter.

Dans une grande assemblée à la Fédération boraine, les délégués ont reçu mandat, à l'unanimité, de proposer au congrès de dimanche prochain, à Charleroi, la grève immédiate.

Dans le cas où cet avis ne prévaudrait pas, la Fédération boraine aurait une réunion pour examiner la possibilité de faire la grève dans le bassin de Mons seulement.

Selon toutes les probabilités donc, c'est l'idée de la grève qui prévaudra, le sentiment général de la classe des mineurs y étant favorable dans les quatre bassins belges.

A l'Université catholique de Louvain. — *La première messe solennelle de deux professeurs.* (De notre correspondant.) — Une fort belle cérémonie a eu lieu ce matin à Louvain, dans la chapelle du séminaire (Leon XIII): deux jeunes professeurs de l'Institut thomiste y ont dit leur première messe solennelle. Ce sont MM. Simon Deploige et Armand Thiery.

L'entrée dans les ordres de ces deux jeunes gens fit sensation l'an dernier. L'un, M. Deploige, appartient à une bonne famille de Tongres; le second, M. Thiery, à une famille dont le nom est beaucoup de prestige dans le monde du haut commerce bruxellois et belge.

Tous deux donnèrent, comme étudiants déjà, les plus belles espérances. C'étaient des jeunes gens d'une intelligence très distinguée, de goût très moderne en matière intellectuelle, s'occupant, notamment, beaucoup de sociologie.

M. Thiery, les palmes universitaires cueillies à Louvain, alla se livrer, dans les universités allemandes, à des études de psycho-physique. M. Deploige, de son côté, alla étudier les institutions politiques suisses et rapporta de son voyage un livre fort bien fait sur le *referendum*, qui occupait à ce moment vivement les esprits en Belgique à cause de la révision constitutionnelle.

Ces deux nobles et brillants jeunes hommes, étroitement unis d'amitié, prirent ensemble la résolution de se consacrer à Dieu en même temps qu'ils se consacraient à la science. Ils ont dit ensemble leur première messe solennelle, M. Deploige à 7 heures, M. Thiery à 10 heures.

Des délégations des sociétés provinciales d'étudiants étaient venu assister, leur magnifiques bannières en tête, à la messe de M. Thiery.

Parmi les membres de la famille, on remarquait la vénérable Mme Thiery, qui avait peine à cacher son émotion. De nombreux professeurs, des membres de l'aristocratie, des sénateurs et députés catholiques, le ministre de l'intérieur, qui est, vous le savez, louvaniste, étaient aussi présents.

L'office était chanté par des élèves du Séminaire Léon XIII, et quelques autres étudiants. Un professeur, M. De Wulf, tenait l'orgue.

Après l'évangile, Mgr Carluyvels, vice-recteur, l'un de nos meilleurs orateurs de la chaire, a adressé à ses deux nouveaux frères en J.-C. et à l'auditoire une courte allocution, qui a fait une vive impression.

La presse dans le Centre. — Le *Journal du Centre*, organe des libéraux-progressistes de la Louvière, ressuscité il y a un an, vient de nouveau de disparaître.

La *Défense*, le journal de la Fédération socialiste du Centre, est également disparue.

D'autre part, les libéraux des arrondissements de Soignies et de Thuin vont faire paraître un organe quotidien dans le courant du mois de janvier.

Bruxelles. — *Une réunion à la Fédération démocratique.* Le bureau de la Fédération démocratique de Bruxelles s'est réuni lundi soir.

Un député a demandé aux membres de garder un secret absolu sur les délibérations, et, d'accord avec le président, il a combattu la proposition d'une convocation extraordinaire d'assemblée générale ; la question militaire, a-t-il dit, n'est plus à l'ordre du jour, laissons cela de côté. Tous les membres n'ont pas partagé cet avis. Une réunion statutaire doit avoir lieu en février.

Gand. *Une imprimerie anonyme socialiste.* — On connaît les déclamations socialistes contre l'odieux capital anonyme.

Sans doute, nous allons assister à une recrudescence violente de ces malédictions ; on annonce, dit la *Chronique*, que l'imprimerie du journal socialiste *Vooruit* vient d'être constituée sous forme de société anonyme !

Oh ! ces capitalistes !

— *Une manœuvre socialiste.* — Le *Vooruit*, qui dénonce sans cesse — et à bon droit quelquefois — les agissements des accapareurs des vivres du peuple, vient de s'entendre avec les coopératives gantoises *pour faire hausser simultanément le prix du pain.*

Le fait est confirmé par M. Anseele lui-même. Dans une lettre publiée par le *Vooruit*, le gérant de la coopérative socialiste de Gand avoue, en effet, 1° qu'une proposition d'entente a été faite au Vooruit par les coopératives gantoises à l'effet d'augmenter le prix du pain de 4 centimes par kilo; 2° que le *Vooruit* a proposé une augmentation de 3 centimes, que cette augmentation a été acceptée par les autres fabriques de pains de Gand; 3° que la proposition d'entente a été discutée et approuvée *en principe* par le comité de la coopérative socialiste et ratifiée par des assemblées plénières; 4° que le *Vooruit* achète la farine nécessaire à sa fabrication et achète à bas prix (16 francs) jusqu'au 15 janvier (le correspondant du journal hollandais dit : jusqu'à *fin janvier.*)

De sorte que le *Vooruit*, vu le nombre de pains qu'il fabrique, tire de l'entente dont il s'agit un bénéfice net de 2,700 francs par semaine, outre les bénéfices ordinaires, d'après les calculs du *Nieuwe Tijd voor Allen.*

Pour justifier sa spéculation sur le pain des ouvriers, M. Anseele dit que le Vooruit arrête tous les trois mois le prix du pain et que, puisqu'on redoutait de voir le prix de la farine s'élever à 17 francs les 100 kilos, le Vooruit réalisera des bénéfices jusqu'à l'épuisement de son stock de farine et essuyera probablement des pertes pour le restant du trimestre.

Ces prétextes ne tiennent pas debout. Rien n'oblige le Vooruit à fixer ses prix par trimestre, et si la farine augmentait de prix pendant le cours du trimestre, il aurait soin d'augmenter le prix du pain à due concurrence.

Bruges. — *Les drames du braconnage.* — Trois braconniers qui chassaient sur le territoire de Westvleteren ont été surpris par trois gardes-chasse. Ceux-ci ayant voulu procéder à leur arrestation, les délinquants ont déchargé leurs fusils sur les gardes, qui ont riposté. Deux gardes ont été légèrement blessés. Les braconniers ont néanmoins pu être arrêtés; ils ont été écroués à la prison de Furnes.

— Deux gendarmes d'Ypres ont également arrêté, après une vive résistance, deux individus qui se livraient au braconnage à Gheluvelt.

Mons. — *Un horrible accident de chemin de fer.* — Un terrible accident est arrivé mercredi à proximité de la gare de Hal.

Un machiniste de Mons, nommé Mayart, habitant Quaregnon, conduisait l'express qui part de Mons à 4 h. 53 du matin, lorsqu'arrivé à Hal il rencontra un train venant de Bruxelles ; une portière d'une des voitures de ce train était ouverte.

Le machiniste de l'express, en voulant pencher la tête hors de la locomotive pour voir les signaux, heurta celle-ci à la portière qui avait été ouverte peut être maladroitement par un voyageur voulant descendre du côté opposé.

Le malheureux reçut un choc terrible; il eut la tête presque fracassée et un œil pendait hors de l'orbite.

Il reçut les soins les plus dévoués et fut ramené à son domicile. Son état est très grave.

Sauvage attaque. — Deux individus de Roulers, des frères, fortement éméchés, en retournant tardivement chez eux, jurèrent d'attaquer la première personne qu'ils rencontreraient. Un brave jeune homme, nommé Emile Ravescnoot, vint à passer; les deux coupins se jetèrent sur lui et le blessèrent de plusieurs coups de couteau qui heureusement n'offrent pas de gravité. Les auteurs sont connus. Une enquête est ouverte.

Brûlures mortelles. — Une jeune fille de 17 ans, nommée Sophie Everaert, d'Ostende, ayant laissé tomber de ses mains une lampe à pétrole, fut entourée en un instant par les flammes. Elle reçut de graves brûlures, auxquelles elle a succombé hier.

Courtrai. — *Les tins textiles.* — Le marché n'a pas encore repris son intensité habituelle et reste sans changement

Roulers. — *Un accident dans un teillage.* — Un pénible accident est arrivé lundi matin dans le teillage mécanique de M. Henri Tant, à Roulers. L'ouvrier Joseph Vermynck, surveillant de la fabrique, âgé de 70 ans et depuis plus de 40 ans au service de M. Tant, est tombé d'un échafaudage de trois mètres de hauteur et s'est fracturé le crâne. Le malheureux, qui a perdu du sang en abondance, se trouve